

LES INFOS MUNICIPALES DE MIRIBEL - LANCHATRE



Madame, Mademoiselle, Monsieur

Après un an de réflexion et une assemblée générale pour vous présenter les avantages et les inconvénients de La Métro, l'équipe municipale a délibéré favorablement pour l'adhésion à la communauté de l'agglomération grenobloise.

Monsieur le Préfet a, par ailleurs, validé ce choix dans le schéma de coopération intercommunale qu'il vient de présenter fin avril et que nous venons aussi d'approuver. La commission de coopération intercommunale qui représente les élus, à l'échelle départementale, devrait aussi valider notre décision au mois de décembre.

Cette adhésion ne pourra peut être pas être effective avant le 1^{er} janvier 2013, bien que La Métro et son président, Marc BAIETTO, souhaite que cette intégration se réalise au 1^{er} janvier 2012 (votée le 16 septembre dernier). En attendant, nous devons travailler avec cette intercommunalité sous forme de convention.

Ce choix d'intégrer La Métro, périmètre qui correspond à notre bassin de vie, ne va pas modifier sensiblement notre façon de vivre à Miribel.

Miribel restera ce petit village où tout le monde se connaît, avec sa mairie et ses services de proximité : école, état civil, urbanisme, petite enfance, voirie, etc.

Par contre, pour les compétences que la commune n'assumait pas ou qu'elle ne peut plus assumer (assainissement – voir plus loin), La Métro prendra le relais de la communauté de communes du Trièves qui sera, elle, créée au 1^{er} Janvier 2012.

Cette adhésion à La Métro nous évitera aussi de reprendre la compétence « eau potable » (gérée jusqu'à présent par le SIVIG) qui deviendra, dans quelques temps, une compétence obligatoire de La Métro.

Cette reprise de compétence « eau potable » par notre commune n'était possible ni techniquement, ni financièrement.

Globalement, ces changements ne généreront pas d'augmentation des impôts locaux ou des coûts des services ; par contre, des services supplémentaires existeront notamment dans le domaine des transports.

Pour notre collectivité, des aides financières et des appuis techniques de la part de La Métro vont nous faciliter la gestion communale souvent compliquée avec un budget exsangue.

L'école, une priorité pour la commune

Notre volonté de donner aux enfants des conditions d'enseignement de qualité fait que le budget consacré à l'école (annuités de remboursement du bâtiment, groupe scolaire, cantine, garderie, ...) est sûrement un des budgets les plus élevés en comparaison des budgets des communes de même taille.

Les autres communes du Sud Isère travaillent souvent en intercommunalité ou dans le cadre d'un syndicat, pour ce qui est de la compétence « école » ; ce qui n'est pas le cas de notre commune mais, je crois que parents, enseignants et enfants de Miribel n'ont pas à se plaindre de cette situation.

Cette volonté d'avoir donné la priorité à l'école est un choix que nous assumons avec conviction et nous sommes fiers d'avoir réalisé ce groupe scolaire et tous les services qui tournent autour de l'enseignement primaire.

Cela fait que nous avons quelques difficultés à équilibrer nos budgets d'autant plus que les partenaires financiers, Etat, Région, Département, nous apportent de moins en moins d'aides et notre capacité d'investissements pour quelques années est limitée.

Cette situation nous amène, par conséquent, sur les autres compétences à nous tourner vers des partenaires qui peuvent nous aider financièrement et techniquement.

La réforme de l'intercommunalité va être prolongée par la réforme territoriale qui verra sans doute la disparition de notre canton au profit d'un canton avec un périmètre différent et une population d'au moins 20 000 habitants bien au delà de la population Trièves.

Alors avec quel territoire ? Peut-être avec une partie du canton de Vif ?

...

Dans ce numéro :

- ❖ **L'actu de la commune :**
 - **Vers une évolution institutionnelle**
 - **Le four banal rénové**
 - **Le schéma d'assainissement**
- ❖ **La parole... aux associations,**
- ❖ **La rentrée des classes à Miribel - Lanchâtre**

N°7 – Septembre 2011

L'ACTU DE LA COMMUNE

Sur les autres dossiers et, avec du retard, notre four banal a été réhabilité ; ainsi ce patrimoine communal est préservé et permettra aux Lanchatrous de se retrouver autour de ce lieu rempli d'histoire.

Le projet, en lien avec l'association Résomom de créer une crèche familiale, avance et pourrait répondre à l'attente des 23 familles de Miribel qui ne trouvent pas forcément de solutions pour leurs enfants avant leur entrée à l'école.

Alors, bien sûr, ce projet fait aussi débat, mais je crois qu'avec 23 enfants de moins de trois ans sur notre commune, il y a de la place pour tous et l'équipe municipale est là pour répondre de manière collective aux problématiques des Lanchatrous.

Le permis d'aménager du Lotissement à Cassoulet est accordé et les premiers permis de construire pourront être déposés à partir de novembre ; dans le même temps, nous travaillons avec la SDH pour la création de 4 logements locatifs et avec Isère Habitat pour la construction de 4 logements en accession sociale.

Nous sommes bien sûr à votre disposition et nous sommes prêts à vous rencontrer pour vous expliquer nos projets et les orientations prises par l'équipe municipale. Voilà retracé brièvement l'activité municipale en cette rentrée – Cordialement Luc PUISSAT et l'équipe municipale.

LE FOUR BANAL RENOVE

La rénovation complète du four banal a été réalisée au cours du printemps 2011. Il a été refait entièrement brique par brique. La toiture a aussi été vérifiée ; toutes les tuiles ont été remplacées. Les soubassements à l'arrière ont aussi été revus de manière à supprimer toutes infiltrations d'eau.

Le coût de cet investissement est de 35 000 € subventionné à hauteur de 15 000 € par le Conseil Général et 10 000 € par le Ministère de l'Intérieur, le reste à la charge de la commune. C'est un coût important pour notre collectivité, mais **la conservation du patrimoine communal est aussi une nécessité.**

Tous les habitants peuvent utiliser le four, mais nous avons instauré quelques règles de manière à le préserver le plus longtemps possible :

- dans le four, ne brûler que du bois naturel, pas de palettes ou de bois de charpente, etc.... ces bois sont susceptibles d'être traités et d'endommager les briques par leur combustion.
- ne pas stocker, autour du four ou à l'intérieur, les bois prévus pour la chauffe.

NB : Cet été, des enfants ou ados ont joué dans le four et ont tagués les murs et poutres. Nous comptons sur les parents pour leur expliquer que le patrimoine communal appartient à tout le monde et le détériorer revient à détériorer un peu son bien.



SCHEMA D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Voilà un peu plus d'1 an que la commune de Miribel a lancé la réalisation d'un schéma d'assainissement. Les objectifs de cette étude sont multiples :

- pointer les problèmes existants sur les réseaux tant techniques que réglementaires,
- estimer les problématiques et besoins futurs, proposer un programme de travaux pour y répondre et définir la répercussion sur le prix de l'assainissement.

Les diverses reconnaissances, mesures et inspections complémentaires (passage caméra et tests à la fumée) ont mis en évidence : des réseaux globalement en bon état, quelques regards à étanchéifier, quelques raccordements de particuliers non conformes (gouttière ou drains) à reprendre, **des performances de la station d'épuration correctes mais un milieu récepteur (ruisseau) saturé.**

C'est ce dernier point qui pose principalement problème car au vu de l'évolution de la réglementation sur l'eau, cela implique soit la création d'une nouvelle station d'épuration soit le raccordement sur le réseau d'assainissement géré par La Métro (situé à La Pierre – Le Gua) ; des investissements, estimés à ce jour entre 500 000 et 700 000 euros, impossible à supporter par la commune sauf à multiplier par 3 votre facture d'assainissement, ce que nous ne souhaitons pas.

Des discussions sont actuellement en cours avec l'Etat (dérogation éventuelle pour poursuivre avec la station actuelle) et La Métro qui prendrait à sa charge les travaux à partir du moment où nous ferons partie de la communauté d'agglomération (sans augmentation de la facture d'assainissement).

L'EAU : UN ACCELERATEUR DE DEBIT POUR LE RESERVOIR DE CHAPOTEYRE

Le SIVIG, Syndicat Intercommunal des eaux de Vif – Le Gua – Miribel-Lanchâtre, va procéder prochainement à la mise en place d'un accélérateur de débit pour le réservoir de Chapoteyre situé sur Miribel. Cet équipement, d'un montant de 80 000 €, contribuera à la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la commune de Miribel-Lanchâtre.

LA PAROLE ...

... AUX ASSOCIATIONS

LE SOU DES ECOLES

Le Sou des écoles a terminé son année scolaire, le 11 juin, par la traditionnelle Kermesse, suivie d'un repas convivial qui réunissait tous ceux qui avaient envie d'y participer. Chaque année, le Sou propose une Assemblée Générale qui aura lieu en septembre (la date sera communiquée aux familles par l'école). Les membres du bureau comptent sur votre présence pour continuer à mener à bien des projets pour les élèves de l'école.



LANCHATRE OMNISPORTS

La course de côte – édition 2011,

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la 33^{ème} course de côte. Après 2 années marquées par une baisse des inscrits et des spectateurs dûe à la conjoncture défavorable, nous avons constaté cette année une nette augmentation de la fréquentation. La course a réservé le suspense jusqu'à la 3^{ème} montée pour décider du vainqueur, Marcel Sapin, qui, pour le coup, a battu le record absolu de l'épreuve. Bien entendu, nous vous donnons rendez-vous le 30 avril 2012 pour la 34^{ème} édition (www.lanchatreomnisports.free.fr).

LA DANSE A MIRIBEL

Depuis déjà 2 ans et pour cette année encore, l'association GAG propose des cours de jazz pour les petits et les plus grands à Miribel-Lanchâtre. Tous les mardi soir se retrouvent réunis des groupes de danseurs et danseuses à partir de 4 ans jusqu'au groupe des adultes avec Aurore Dussert et Faustine qui la remplace pendant son congé maternité.

Les 25 et 26 juin dernier, deux présentations du spectacle de fin d'année ont été faites en commun avec les élèves des cours donnés à Vif. Ces spectacles ont fait salle comble à la salle polyvalente de Vif. Le succès était tel que, l'an prochain, une autre organisation est envisagée pour éviter les attentes trop longues et la chaleur. Félicitations à l'ensemble des danseurs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, aux professeurs de danse (jazz et classique) ainsi qu'aux organisateurs bénévoles.



JEUX D'OPPOSITION

A l'aide de jeux, de mouvements et de techniques issues d'arts martiaux traditionnels (Judo, Karaté, Self défense...), les entrainements ont pour but, pour chaque enfant, de développer ses capacités psycho-motrices dans un cadre sain, sans compétition. Les séances se déroulent le jeudi, de 18h30 à 19h15 pour les enfants de MS, GS et CP et de 19h15 à 20h15 pour les enfants de CE1 jusqu'au CM2. Renseignements : Florian CHARDOT au 06 81 39 27 25

PELE-MELE

CEREMONIE DU VERNAY

Comme chaque année, le 24 juillet, ont été commémorés au site national de la résistance du Vernay, les événements de fin juillet 1944 qui ont vu la mort dans les parages de Miribel de neuf Français fusillés, tués ou abattus par les Allemands à la fin de la bataille du Vercors. Un devoir de mémoire afin d'inviter chacun à participer au respect de tous et au refus, sans violence, des idéologies mortifères.

COUPES AFFOUAGERES

L'affouage désigne la répartition, entre les habitants de la commune, de bois provenant de la forêt communale, pour la satisfaction de leurs besoins ruraux ou domestiques.

La forêt communale de Miribel-Lanchâtre (60 ha) est située sur la crête rocheuse de la Ferrière (au dessus du hameau du Vernay) entre 1100 et 1500 m d'altitude. La desserte s'effectue par un chemin d'exploitation accessible par de petits tracteurs ou des quads.

Les habitants intéressés peuvent s'inscrire en mairie qui demandera à l'ONF de délimiter et de marquer les arbres à couper. L'inscription est de 60 € pour un volume approximatif de 10 stères.

HORAIRES DE CARS

3 lignes desservent actuellement Miribel (depuis arrêt village):

- ligne Miribel-Lanchâtre / Le Gua :
aller – tous les jours à 6h48 (arrivée Saillants à 7h)
retour – tj sauf mercredi : dép. 18h45 / arr. 18h56
le mercredi : dép. 12h50 / arr. 13h05
- ligne Miribel Lanchatre / Monestier de Clermont
aller – tj sauf mercredi : dép. 7h40 / arr. 8h20
le mercredi : dép. 7h10 / arr. 7h50
retour – tj sauf mercredi : dép. 17h10 / arr. 17h47
le mercredi : dép. 12h05 / arr. 12h42
- ligne Gresse-en-Vercors / (Miribel Lanchatre) / Le Gua (uniquement le mercredi)
aller : dép. 13h15 / arrivée Saillants : 13h28
retour : dép. Saillants 18h35 / arrivée : 18h51

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Rappel : pour les nouveaux arrivants sur la commune et pour les jeunes ayant eu 18 ans, vous avez jusqu'aux 31 décembre 2011 pour vous rendre en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales.

LA RENTREE DES CLASSES A MIRIBEL - LANCHATRE

Désormais, 73 élèves sont inscrits à l'école de Miribel

31 fréquentent la classe de maternelle et 42 élèves sont répartis dans les 2 classes élémentaires. Nathalie Mascaro a la charge de la petite, moyenne et grande section, aidée par Patricia Grabit (ATSEM). Céline Hary travaille avec les CP-CE 1. Caroline Nexon prend en charge les CE2-CM et la direction de l'école.

En 2010, l'école de Miribel a bénéficié d'une subvention (80 % par l'Etat et 20 % par la commune) pour l'achat d'un tableau numérique qui permet de projeter et d'actualiser les documents pédagogiques.

Les enseignantes disposent également d'un budget de 80 € par élève fourni par la commune pour faire fonctionner leur classe au quotidien (achat des manuels scolaires, des logiciels, des fournitures scolaires,...). Le Sou des Écoles leur vient en aide pour financer, par exemple, le transport des élèves jusqu'à Varcès, pour les cours de natation.

L'équipe pédagogique travaille sur différents projets pour l'année 2011-2012.

Les élèves du cycle 3 poursuivront leur travail sur l'eau avec le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE) et le SIGREDA (Syndicat Intercommunal de la Gresse et du Drac aval), tandis que les plus petits chercheront les petites bêtes dans leur milieu naturel avec l'aide des animateurs du Parc du Vercors.

Les enseignantes travaillent aussi, avec l'EMALA de Monestier, structure de l'Éducation Nationale, permettant de regrouper des petites écoles isolées géographiquement, afin de mener des projets collectifs. Cette année, les classes maternelles du Canton de Monestier travailleront les volumes avec une plasticienne. Les plus grands continueront leur projet « école et cinéma » avec les projections de l'écran vagabond du Trièves. Les élèves de CP-CE1 se lanceront dans un projet d'écriture intitulé « carnets de voyage ».

Quelques exemples de production de nos p'tits bouts au cours de l'année 2011 :

les poèmes pour la fête des mères et fête des pères



Un service de garderie périscolaire est proposé aux parents, le matin et le soir. Le matin, Patricia Grabit accueille à 8 h, les enfants inscrits. Monique Rill et Valéry Bony assurent le service du soir jusqu'à 18 h. Pendant ce temps, Christelle Boccaletti s'occupe du nettoyage des salles de classe.

Depuis 2001, **un service de restauration scolaire** fonctionne également les 4 jours d'école. Joëlle Algoud inscrit les élèves et commande les repas. Le prestataire de restauration a changé cette année. La fréquentation de la cantine est importante (une moyenne de 40 repas par jour). Deux services sont maintenant nécessaires : les plus petits déjeunent en premier, puis les plus grands à partir de 12h15.

Ainsi Joëlle, Valérie, Christelle, Patricia et Monique sont présentes pour l'organisation des repas et la surveillance des élèves tous les midis.

Tous les remerciements du Conseil Municipal au personnel dédié à la vie scolaire ainsi qu'aux enseignantes qui font de notre école de Miribel-Lanchâtre, une école où il fait bon apprendre et grandir.

DATE A RETENIR : 07 OCTOBRE – PROJECTION DU DERNIER OPUS DE LA SERIE « HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT » (20 H 30 – SALLE POLYVALENTE)

Directeur de la publication : Luc Puissant / Rédaction : Com. communication (I. Boiteux, C. Detante, H. Navarro, A. Teinturier, J. Todaro, I. Vallier)

Mairie – 38450 Miribel – Lanchâtre

Tél : 04 76 34 00 42 – Fax : 04 76 34 12 28

Mail : miribelanchatre.mairie@wanadoo.fr

Visitez le site internet de la commune : <http://miribel.lanchatre.free.fr>